

Participation des jeunes au Bureau d'assistance

Pourquoi faire participer les jeunes?

La participation :

- confère de la crédibilité,
- positionne le Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille comme un chef de file dans la province,
- confère une énergie différente,
- assure que nous ne parlons pas au nom de ceux et celles qui ne nous ont pas donné la permission de le faire.

Pourquoi les jeunes devraient-ils participer?

Ils le devraient pour :

- acquérir le sentiment de maîtriser leurs existences,
- légitimer leur vécu,
- perfectionner des compétences générales et spécialisées,
- gagner de l'argent,
- acquérir de l'expérience.
- créer un changement.

Valeurs

1. La participation des jeunes constituera un outil pour instaurer des relations constructives et empreintes de respect entre les adultes et les jeunes.
2. La participation des jeunes constituera un prolongement du service, mais ne le remplacera pas.
3. L'interaction entre les adultes et les jeunes se fera à l'amiable et dans le respect mutuel.
4. Les jeunes et les adultes feront un apprentissage mutuel.
5. La façon dont nous faisons participer les jeunes (processus) est aussi importante que le travail.
6. Le Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille s'engage à confier des rôles réels et constructifs aux enfants et aux jeunes.

Le Bureau d'assistance croit que tous les jeunes, en particulier ceux et celles qui sont pris en charge par l'État, ont besoin de trois éléments pour réussir leur transition vers une vie autonome : avoir des ressources, avoir un point de contact et se faire entendre.

Ressources : accès à des ressources concrètes (logement, éducation, emploi, etc.) qui sont nécessaires pour réussir la transition vers une vie autonome.

Point de contact : Un point de contact où les jeunes ont la possibilité de recevoir ou d'améliorer le soutien qui provient d'adultes pleins de sollicitude, et qui est mutuel. En se fondant sur un sentiment d'appartenance, les jeunes qui nécessitent initialement beaucoup

de soutien ont la possibilité de rendre ce soutien à d'autres membres de la collectivité grâce à leur leadership et à leur participation à divers programmes et grâce aux réseaux de soutien qu'ils et elles mettent sur pied.

Se faire entendre : En donnant aux jeunes la possibilité d'une part de prendre des décisions dans leur vie, à tous les niveaux du service qu'ils et elles reçoivent, et d'autre part d'effectuer un changement dans le monde.

Pour ce faire, le Bureau d'assistance s'efforcera de veiller à ce que les jeunes qui participent à son travail aient accès à des ressources et à des services qui fournissent un contact et permettent de se faire entendre.

Base théorique

Une saine pratique se fonde sur une saine théorie. La participation des jeunes au Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille repose sur ce qui suit :

- Approche fondée sur les droits appuyée par la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*.
- « Apprentissage à plusieurs niveaux » – philosophie de l'éducation qui reconnaît que tous les intéressés, adultes et jeunes au même titre, sont à la fois enseignants et apprenants. Les adultes et les jeunes font des partenariats, et souvent travaillent ensuite avec des jeunes plus jeunes dans le cadre d'un processus qui reconnaît et utilise le talent et les connaissances spécialisées de tout le monde.
- Utilisation du paradigme « réflexion – action ».
- Croyance que la forme suit la fonction.

Skelton et al., 2002

Comment les jeunes participent-ils?

Échelle de participation des jeunes de Hart

Échelon 1 Les jeunes sont manipulés

Échelon 2 Les jeunes font de la figuration

Échelon 3 Les jeunes ont une présence symbolique

Échelon 4 Les jeunes sont désignés et informés

Échelon 5 Les jeunes sont consultés et informés

Échelon 6 Initiative aux adultes, décisions partagées avec les jeunes

Échelon 7 Direction aux jeunes qui ont l'initiative des mesures à prendre

Échelon 8 Les jeunes et les adultes partagent les prises de décision

« Connecting Young People and Social Change », *The Freechild Project 2006*

Chemin de la participation de Shier

Niveau 1 On écoute les enfants.

Niveau 2 On encourage les enfants à exprimer leurs opinions

Niveau 3 On tient compte de l'opinion des enfants

Niveau 4 Les enfants participent au processus décisionnel

Niveau 5 Les enfants partagent le pouvoir et la responsabilité des décisions

« Youth Engagement Continuum », *Listen Inc.*

Intervention Développement Habilitation collective Changement systémique

Élaboration de services à la jeunesse

Leadership des jeunes

Participation des jeunes

Implication civique des jeunes

Organisation par les jeunes

Comment les jeunes participent-ils au Bureau d'assistance?

Les jeunes participent dans le cadre du travail social individualisé du Bureau. Dans ce domaine, le Bureau commence son intervention au stade où en est la jeune personne et fait un partenariat avec elle pour résoudre les difficultés, les plaintes et les conflits.

L'objectif général consiste à faire participer la jeune personne à chaque niveau du travail du Bureau d'assistance.

Grâce au Bureau, en utilisant les compétences spécialisées trouvées dans leur vécu, les jeunes sont en mesure de faire avancer les choses dans leur collectivité, leur province, leur pays et le monde.

Le Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille :

- fait des partenariats avec des organisations qui offrent des services aux jeunes afin d'entreprendre des projets inspirés par les jeunes qui créent un changement systémique;
- soutient les groupes de jeunes et les organisations de jeunes en place en s'efforçant de défendre leurs intérêts;
- offre aux jeunes, individuellement ou en groupes, la possibilité d'assister à des conférences, des forums et des consultations;
- fait participer des jeunes à ses initiatives de défense des intérêts par la recherche, la rédaction de rapports et des campagnes visant à susciter un changement.

Les jeunes peuvent aussi être bénévoles ou travailler comme personnel administratif et de soutien du Bureau.

Groupe cible

Le Bureau d'assistance a le mandat de servir les jeunes confiés *aux soins de l'État*, et notamment les enfants et les jeunes qui sont dans le système de services du bien-être de l'enfance, le système judiciaire, le système pour enfants et jeunes ayant des besoins particuliers et le réseau de refuges, ainsi que les enfants et les jeunes qui vivent sur des réserves. Ces enfants et ces jeunes constituent le principal groupe ciblé pour participer au travail du Bureau d'assistance.

Il est important de remarquer que l'on peut trouver des enfants et des jeunes qui font partie du mandat du Bureau n'importe où, dans des écoles, des centres communautaires, des groupes de jeunes, des églises, etc., ainsi que dans leurs lieux de résidence. Il est important de rejoindre *nos* jeunes là où ils se trouvent. Il est également important que nous ne fassions pas taire les autres enfants et les autres jeunes qui ont des apports importants à faire, mais que nous les encourageons à s'exprimer et à participer.

En règle générale, le Bureau considère que le groupe cible pour la participation à ses activités se situe entre 5 et 24 ans. Le Bureau n'a pas de politique d'exclusion en raison de l'âge.

Les jeunes et les enfants qui participent aux activités du Bureau vivent partout dans la province.

Le Bureau reconnaît le rôle important que les enfants et les jeunes de partout au pays et dans le monde entier peuvent jouer en l'instruisant.

Politiques et procédures

Il est important que la pratique consistant à faire participer les jeunes au travail du Bureau d'assistance soit constructive, respectueuse et uniforme. Nous élaborerons des lignes directrices à l'appui de cet objectif. (Voir les documents ci-joints : Youth Involved In Off Site Activity Guideline, Honorarium Guideline, Conference Guideline, Media Guideline, Conflict Resolution Guideline).

Les coordonnatrices ou coordonnateurs des initiatives jeunesse joueront un rôle important en veillant à la participation des jeunes aux activités du Bureau d'assistance (voir les Youth Coordinator Guideline ci-jointes).

Faire participer les jeunes

Strategies 2006- 2007

Le réseau

Le Bureau d'assistance participera à la constitution d'un réseau de jeunes de l'Ontario. Il veillera à ce que ce réseau soit véritablement représentatif des jeunes de la province.

En tirant parti de l'expérience du Sommet de l'enfance et de la jeunesse de l'Ontario 2006, avec le soutien du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, conclure un partenariat avec la Commission nationale des étudiants pour créer un « réseau des réseaux » qui inclura l'Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance (AOSAE), UCan Network, le réseau Town Youth Participation Strategies (TYPS) et le Children's Mental Health network.

Le Bureau d'assistance examinera aussi les possibilités d'appuyer la constitution d'un réseau de jeunes en établissements de garde.

Participation des jeunes au Bureau d'assistance à l'échelon régional

Constitution d'un « groupe de référence » dans cinq régions de la province : Thunder Bay, Ottawa, Toronto, Sudbury/Sault Ste. Marie/North Bay et Windsor. Ce groupe de référence fera fonction de pierre de touche, uniforme et stable pour le Bureau d'assistance afin qu'il ait accès à la « voix des jeunes ».

Le groupe de référence peut être nouvellement constitué ou être un groupe de jeunes existant. Les jeunes et les adultes qui participent aux activités régionales du Bureau d'assistance respecteront les valeurs auxquelles adhère ce dernier.

Le Bureau d'assistance collaborera avec le MSEJ, le MFCU, la Fondation Trillium de l'Ontario, Centraide et d'autres organisations caritatives communautaires afin de veiller à ce que des adultes offrent un soutien pertinent aux jeunes qui participent aux activités régionales.

Le Bureau collaborera avec le programme Town Youth Participation Strategies (TYPS) pour veiller à la participation des jeunes des zones rurales de l'Ontario.

Le Bureau peut faire des partenariats avec des organisations ou des groupes de jeunes existants dans chaque région, en plus de soutenir la mise sur pied d'un groupe de référence.

Le Bureau peut jouer un rôle de chef de file, de partenaire et de partisan des animateurs dans le cadre du travail à l'échelon régional.

Toute l'activité régionale se fera en gardant à l'esprit les valeurs de base du Bureau. Les partenaires signeront avec lui des ententes confirmant leur identité de vues.

Modèles de développement

1. Initiative de Thunder Bay :
 - Visite(s) à la collectivité;
 - Être à l'écoute des besoins;
 - Faire des partenariats avec des groupes d'enfants et de jeunes pour réaliser des objectifs mutuels (p. ex. collaborer avec les Harbour Youth Services);
 - Rencontres des fondateurs, des fondations et la municipalité;
 - Élaboration d'une stratégie mutuellement profitable pour créer un groupe de référence.

2. Initiative d'Ottawa :
 - Visite(s) à la collectivité;
 - Être à l'écoute des besoins;
 - Faire un partenariat avec une organisation qui offre des services aux jeunes (Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa) pour diriger le travail du Bureau d'assistance (initiative Right Way).

3. Initiative de Sudbury/Sault Ste Marie :
 - Visite(s) à la collectivité;
 - Être à l'écoute des besoins;
 - Faire un partenariat avec un fournisseur de services provincial (Projet d'éducation artistique et patrimoniale communautaire) pour constituer un groupe de référence avec une organisation ou un groupe de jeunes nouveau ou existant et au service des jeunes.

Comités

Les jeunes peuvent faire partie des comités du Bureau d'assistance d'un certain nombre de façons :

1. Modèle de comité dirigé par des jeunes avec l'appui des adultes, p. ex. l'initiative Right Way :
 - Une coordonnatrice ou un coordonnateur des initiatives jeunesse apporte un soutien au groupe de travail des jeunes qui élaborent et mettent en œuvre progressivement la prestation d'ateliers de l'initiative Right Way;
 - Un groupe de travail recrute et fait des partenariats avec d'autres groupes de jeunes pour faire la prestation des ateliers de l'initiative Right Way;
 - Un groupe de travail supervise et appuie des groupes de jeunes qui font la prestation d'ateliers;

- Embauche d'une équipe de jeunes pour faire la prestation des ateliers pendant l'été 2007.

Autre exemple de comité sur les jeunes et la violence.

2. Modèles de partenariats entre adultes et comité de jeunes – p. ex. promotion et défense de l'éducation :

- Constitution d'un groupe de jeunes et d'adultes ayant des compétences spécialisées et qui connaissent les obstacles auxquels font face les jeunes confiés aux soins de l'État dans le système éducatif;
- Analyse documentaire et vécu;
- Élaboration d'une liste des cinq changements fondamentaux nécessaires;
- Élaboration d'une stratégie de promotion et de défense de l'éducation.

3. Partenariat entre adultes (collectivité) et jeunes – comité de jeunes autochtones.

4. Modèle de comité d'adultes et d'enfants - ex. Comité consultatif des publications pour les enfants :

- Les enfants se réunissent pour rédiger ou éditer un bulletin pour enfants;
- Partenariat avec les enfants des Harbour Youth Services de Thunder Bay;
- Constitution d'un partenariat avec les Kinark Child and Family Services et Aisling Discovery Services;
- Production et diffusion du bulletin des enfants.

Recherche et rédaction de rapports

Le Bureau d'assistance effectuera des recherches et rédigera des rapports à mesure que de nouveaux enjeux se présentent. Les jeunes et les enfants participeront à toutes les recherches et à toutes les rédactions de rapports traitant d'enjeux concernant leur vécu. Ils peuvent le faire de diverses façons, et être notamment :

- informatrices ou informateurs clés,
- membres de l'équipe de recherche,
- rédactrices ou rédacteurs,
- chefs des groupes de réflexion,
- conseillères ou conseillers pour la recherche ou le processus.

En règle générale, le degré de participation des jeunes à la diffusion de la recherche ou des rapports devrait correspondre à leur degré de participation à la production de recherche ou de rapports.

Les jeunes pourraient participer à la recherche et à la rédaction de rapports d'un certain nombre de façons :

1. Modèle de recherche ou de rapport dont les jeunes ont l'initiative – p. ex. garde d'enfants par un proche sans prise en charge par la société d'aide à l'enfance (SAE) :
 - Comité mis sur pied avec des jeunes d'un organisme ou d'un fournisseur de services partenaire et avec le soutien d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur des initiatives jeunesse (Pelletier Homes For Youth);
 - Un comité rencontrera des jeunes et des informateurs clés pertinents, p. ex. un réseau de grands-parents, pour examiner les points forts et les difficultés actuelles de la transformation de la garde d'enfants par un proche sans prise en charge par la SAE en Ontario;
 - Un comité fera un partenariat avec le Youth In Care Network de Nouvelle-Zélande, (le modèle néo-zélandais de garde d'enfants par un proche sans prise en charge par la SAE étant cité comme source d'inspiration pour le changement qui s'opère en Ontario) afin de comparer la problématique et les points forts en Nouvelle-Zélande avec la récente initiative de l'Ontario;
 - Prestation d'ateliers conjointement avec le Youth in Care Network de Nouvelle-Zélande et le New Zealand Office of Child Advocacy, peut-être lors de l'International Foster Care Conference (IFCO) en Nouvelle-Zélande, en soulignant les grandes lignes des constatations et des recommandations.

2. Recherche ou rapport à l'initiative des adultes – p. ex. From Care to Street Report :
 - Création d'une équipe consultative d'adultes et de jeunes;
 - Élaboration d'une proposition de recherche examinée par une équipe consultative;
 - Recours aux jeunes à titre d'informateurs clés;
 - Compilation des constatations de la recherche;
 - Examen des constatations par l'équipe consultative;
 - Diffusion du rapport ou de la recherche par un ou des chercheurs adultes.

3. Comité de recherche sur les services de santé mentale et de justice pour la jeunesse

Bien que ce ne soit pas dans le cadre du présent document, les efforts de « recherche » du Bureau d'assistance nécessitent des lignes directrices relatives à la structure et au processus qui assureront la qualité de la recherche et des rapports.

Après chaque rapport ou recherche, on devrait fournir au Bureau d'assistance le document produit. On devrait instaurer un processus permettant au personnel, pour chaque item, de partager, d'apprendre et de dialoguer afin de choisir toute section de la recherche qui concerne le Bureau.

Travail auprès des particuliers

L'essentiel du travail du Bureau d'assistance s'accomplit auprès des particuliers grâce aux :

- plaintes individuelles, qui se font habituellement par appel téléphonique,
- visites des établissements,
- examens.

Ce travail devrait être accompli en conformité avec les valeurs et la méthode de travail décrites dans les présentes notes. Les directives et les pratiques devraient faire l'objet d'une révision ou être élaborées à l'appui de ce qui précède pour voir à ce que les enfants et les jeunes participent au service qu'ils reçoivent afin de déterminer comment ces services pourraient constituer un point d'entrée pour une autre activité pour les enfants et les jeunes au Bureau d'assistance.

Service d'approche

Le Bureau d'assistance peut inciter, d'un certain nombre de façons, les jeunes qui ne participent pas à des groupes ou à des services à participer à ses activités :

- Chaque contact que tout le personnel du Bureau a avec des jeunes constitue une occasion de les inciter à participer à des activités au Bureau, dans leur région ou même dans leurs foyers.
- Les coordonnatrices et coordonnateurs des initiatives jeunesse constitueront et tiendront à jour une liste des adresses de courriel de tous les jeunes qui participent aux activités du Bureau.
- Ces jeunes recevront au minimum un courriel par mois qui les mettra au courant des activités du Bureau.
- Un site Web sera mis au point et fonctionnera en 2006-2007.
- Nous nous assurerons le concours de TakingITGlobal pour aider le Bureau d'assistance à tenir des réunions virtuelles avec des jeunes qui participent aux activités du Bureau de partout dans la province. Nous commencerons par l'initiative du bulletin des enfants.
- Nous étudierons les examens et les visites aux fournisseurs de services en tant que moyens de donner davantage voix au chapitre aux jeunes.
- Le Bureau d'assistance examinera avec UNICEF Canada et avec l'unité de protection de l'enfance de l'UNICEF à New York la possibilité d'initiatives entre jeunes pris en charge par l'État.
- On élaborera et imprimera, à l'usage du Bureau, des documents pour les enfants de moins de 12 ans.

2007 et au-delà

La présente stratégie stimule et fait peur tout à la fois. Il s'agit d'une méthode consistant à instaurer une base solide au niveau local sur laquelle le Bureau d'assistance peut établir un organisme consultatif de soutien composé de jeunes. Cet organisme sera constitué pendant l'automne-hiver 2007 et rassemblera des jeunes de toute la province qui participent à cette stratégie. Dans l'idéal, en étant jumelée au Sommet de l'enfance et de la jeunesse Ontario, cette réunion agira comme une édition de « Pump Up The Volume 2 » et donnera le temps d'une part de structurer, d'élire et de mettre en place un organisme consultatif, et d'autre part de mettre en valeur le travail des jeunes dans leurs collectivités.

Défis et possibilités

Défis :

- ressources – argent et ressources humaines
- formation
- mise sur pied de partenariats
- changement de culture.

Possibilités :

- redonner des forces au personnel
- accroître la crédibilité et l'envergure du Bureau d'assistance
- leadership.

Étapes suivantes

1. Élaborer les lignes directrices et les procédures qui régiront les activités qui feront participer des jeunes au travail du Bureau d'assistance.
2. Poursuite de l'élaboration de stratégies régionales.
3. Rédaction de lignes directrices et de politiques relatives aux ressources humaines qui appuieront les activités de participation des jeunes.
4. Élaboration d'un budget pour les activités de 2006-2007.
5. Soutien au personnel qui intervient directement auprès des jeunes.
6. Révision de la structure du Bureau d'assistance pour voir à concrétiser la stratégie de participation des jeunes.